

*Questions orales***LES SOINS MÉDICAUX**

L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS AVEC LES PROVINCES

M. Bruce Halliday (Oxford): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. En réponse à une question du député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) au sujet du projet de loi canadienne sur les soins médicaux, elle a déclaré le 9 novembre dernier, comme en fait foi le hansard à la page 20545, qu'elle s'était refusée à faire quelque déclaration que ce soit à la presse sur le dossier de l'assurance-santé puisqu'il était en négociation.

Le ministre nous dira-t-elle si des négociations se poursuivent toujours à l'échelon ministériel ou à quelque échelon que ce soit et, dans l'affirmative, qui sont précisément les personnes engagées dans ces négociations actives et quels sont les progrès qu'on y a accomplis?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, madame le Président, les négociations, je m'en excuse, sont encore en cours entre les ministres et les fonctionnaires.

[Traduction]

L'ÉLABORATION D'UN AVANT-PROJET DE LOI

M. Bruce Halliday (Oxford): Madame le Président, j'espère bien qu'il ne faut pas présumer de l'état de la voix du ministre que la situation de notre régime de soins médicaux se détériore. J'espère qu'elle consultera d'urgence un médecin au sujet de ses problèmes personnels de santé.

Dans le cadre de ses récentes négociations, elle a consacré 12 minutes en tout à une réunion avec les représentants de ses homologues provinciaux le 1^{er} novembre dernier, après quoi le président du groupe a fait rapport par télégramme à ses neuf collègues pour leur annoncer, et je cite, «qu'elle avait fait part de son intention de demander l'approbation du cabinet fédéral pour préparer un avant-projet de loi». Le ministre nous dira-t-elle si elle peut confirmer qu'elle ne procédera pas à d'autres négociations avant que l'avant-projet de loi ne soit élaboré; nous dira-t-elle en outre pourquoi, étant donné l'importance qu'elle accorde aux soins médicaux, elle n'a pas convoqué une conférence nationale sur la santé comparable à celle qui a eu lieu sur les pensions afin de permettre aux gouvernements provinciaux, aux groupes professionnels et aux consommateurs de se faire entendre?

• (1450)

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Parce que tout le monde désire des actes et non des paroles.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LES REPORTAGES EN PROVENANCE DU LIBAN

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. Étant donné les troubles qui, l'été dernier, ont bouleversé Beyrouth,

au Liban, et qui risquaient de modifier la carte et l'histoire de cette région, et à vrai dire du monde, pour longtemps, comment se fait-il que nous ayons écouté soir après soir des informations retransmises par le réseau de la NBC, aux États-Unis, mais que nous n'ayons à peu près pas eu de reportages réalisés par Radio-Canada dans cette région? Et pourquoi le personnel de Radio-Canada était-il si réduit dans cette région?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, Radio-Canada a évidemment pour mandat d'offrir aux Canadiens une programmation aussi vaste que possible dans tous les domaines, y compris les actualités et les affaires publiques. Radio-Canada tient à ce que ses activités soient rentables et, pour des raisons d'économie ou autres, que je me ferai un plaisir de vérifier pour le député auprès de l'administration de Radio-Canada, la société a sans doute jugé plus efficace et plus économique de retransmettre les émissions d'autres réseaux.

LES REPORTAGES EN PROVENANCE DU MEXIQUE ET DE L'AUSTRALIE

M. Arnold Malone (Crowfoot): Compte tenu de ce que vient de dire le ministre, madame le Président, je voudrais lui demander, puisqu'il prétend que c'est au nom de l'efficacité que peu de représentants ont été envoyés à Beyrouth, où le cours de l'histoire aurait pu être modifié, de nous expliquer pourquoi à peine un mois auparavant, à Cancun, au Mexique, Radio-Canada avait envoyé 41 employés, tandis que Global n'avait qu'un seul reporter et CTV quatre. Et tout de suite après l'épisode du Liban, à Brisbane en Australie, où Global s'approvisionnait en nouvelles auprès de Radio-Canada et que CTV n'avait qu'un seul reporter, pourquoi la société d'État avait 91 représentants. Pourquoi suffit-il, à Radio-Canada, de lever le doigt pour être envoyé dans des endroits où tout n'est que luxe, faste et splendeur, alors que la Société s'abstient d'envoyer des représentants là où les choses se passent, des événements qui pourraient modifier le cours de l'histoire? Comment le ministre peut-il justifier tout cela au nom de l'efficacité?

Des voix: Bravo!

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, le député se montre très injuste à l'égard des correspondants de Radio-Canada dont beaucoup ont déjà mis leur vie en jeu à certaines occasions. Le député ne peut avoir raison sur tous les tableaux. Il cherche à jouer gagnant cet après-midi en blâmant Radio-Canada de n'être pas à tel endroit pendant qu'il lui reproche d'être ailleurs. Madame le Président, quand il fait une comparaison avec des réseaux tels que Global ou CTV, le député mélange les torchons et les serviettes...

Des voix: Oh, oh!

M. Fox: Qu'importe si mes vis-à-vis ne veulent pas m'écouter jusqu'au bout, il reste que Radio-Canada exploite plus d'un réseau. En effet, la Société exploite deux réseaux radiophoniques et deux réseaux de télévision dans les deux langues officielles. Sans compter son service international et le service du Nord. Si Radio-Canada doit répondre aux besoins de tous ces réseaux en même temps, bien sûr que cela prend beaucoup de